

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-02-25-008

Séance du 25 février 2026

Date de convocation : 12 février 2026

Date d'affichage de la convocation : 12 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX- PAGE	A	C. GUILLEMOT
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	A	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	A	P. BELAIR
Mustafa SARIKAYA	A		Carine MOUSTAUD	A	
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	P	
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A		Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD- COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	A	L. RAVEROT
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	P	

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian GUILLEMOT

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 16

Pouvoirs : 5

Nombre de conseillers votants : 21

Quorum : 14

Objet : FINANCES - Vote des subventions 2026 – budget principal de la commune

Rapporteur : Christian GUILLEMOT, premier Adjoint

Il est rappelé la volonté municipale de soutenir les associations locales et il est proposé au Conseil Municipal d'examiner la liste des subventions pouvant être accordées en 2026 ci-dessous :

Nom de l'organisme	Subvention 2026
CCAS Cordieux	1 000,00 €
CCAS Montluel	60 000,00 €
TOTAL Subventions CCAS	61 000,00 €
1ère compagnie d'archers du canton de Montluel	500,00 €
AMAP Les Paniers de la Côtère	250,00 €
Amicale des donateurs de sang	700,00 €
APE Villars	9,00 €
Association Cinématographique des Augustins (ACA)	500,00 €
Association des Jeunes sapeurs-pompiers de Montluel	200,00 €
Association des Sauveteurs Secouristes de la Côtère (ASSC)	750,00 €
Association sportive du collège Emile Cizain	200,00 €
BUGEY CÔTIÈRE ATHLETISME	600,00 €
Club du Bel Âge	2 000,00 €
Comité de jumelage de Montluel et des communes environnantes	2 064,00 €
Comité des œuvres sociales personnel communal	9 500,00 €
Comité Histoire et Patrimoine	2 000,00 €
Coopérative Daudet	4 494,00 €
Coopérative Jailleux	350,00 €
Coopérative St ex	2 632,00 €
Ecole de musique (EMAC)	2 500,00 €
École des Musiques Actuelles (EMA)	400,00 €
EIME	3 000,00 €
En Pl'Ain Choeur	300,00 €
Football Club côtère luenaz	1 500,00 €
Football Club de Montluel	2 500,00 €
France adot 01	150,00 €
France Bénévolat	100,00 €
La Gaule Sereine	200,00 €
La Sereine Gymnastique	1 800,00 €
Les amis de l'orgue	1 000,00 €
Les Chasseurs Réunis de Montluel	200,00 €
Les Grands Enfants	600,00 €
Les loges de Canitie	300,00 €
Lycée de la Côtère	100,00 €
MJC	85 000,00 €
OMCM	22 500,00 €
PEP 01	696,10 €
RASED	553,00 €
RCM BASKET	10 000,00 €
RCM HANDBALL	11 500,00 €
RCM JUDO	2 500,00 €
RCM PETANQUE	6 000,00 €
RCM TENNIS	13 500,00 €
Soledansia	200,00 €
Sou des écoles de Jailleux	500,00 €
Sou des écoles de Montluel	2 300,00 €
Twirl sportif Montluel	1 200,00 €
Union Bouliste de Montluel	1 400,00 €
Union Nationale des Combattants (UNC)	100,00 €
Réserve	7 000,00 €
TOTAL Subventions associations	206 348,10 €

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20260225-2026-02-25-008-E
Date de réception 2026-02-25 14:49:26

Madame La Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, avec 4 abstentions et 17 voix pour, décide :

- **De Valider les propositions de subventions aux associations ci-dessus détaillées, pour l'exercice 2026,**
- **De Dire que les crédits sont inscrits au budget 2026,**
- **D'Autoriser Madame la Maire à verser les sommes allouées à chaque association comme précisé ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme

Je certifie que le présent acte

a été publié ou notifié selon

les règlements en vigueur

La Maire, Anne FABIANO CONTIGLIANI

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20260225-2026-02-25-008-DE
Date de réception préfecture : 04/03/2026